

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2579 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BENAISSA AHMED

Date de naissance :

Adresse : Habtuelle

Tél. : Total des frais engagés : ... Dhs

Cadre réservé au Médecin Universitaire International Mohammed VI

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/02/2023

Nom et prénom du malade : Benaiissa Ahmed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dyspnée

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 01/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/19/23	Lors facture une 16.09/23	33,673,17		Université Internationale de l'Est d'Afrique Chef de services urgences

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



220109152607BE

BENAISSE AHMED

Admission du : mercredi 01 février 2023

Ordonnance

(01/02/2023,01/02/2023) CONSULTATION _SO_ [DR. BERTUL AZIZ]

Date Prescription	Libelle	Qte	Praticien
01/02/2023	Scanner thoracique	1	DR. AMALI
			



090063728



220109152607BE

BENAISSE AHMED**Admission du : mercredi 01 février 2023****Ordonnance**

(01/02/2023,01/02/2023) CONSULTATION _SO_ [DR. BERTUL AZIZ]

Date Prescription	Libelle	Qte	Praticien
01/02/2023	NFS - Numeration formule sanguine + plaquettes	1	DR. AMALI
01/02/2023	Transaminases(ASAT,ALAT)	1	DR. AMALI
01/02/2023	Glycémie Jeûn	1	DR. AMALI
01/02/2023	Procalcitonine	1	DR. AMALI
01/02/2023	Ionogramme (NA K CL RA PT CA)	1	DR. AMALI
01/02/2023	Uree	1	DR. AMALI
01/02/2023	Proteine C réactive - CRP	1	DR. AMALI
01/02/2023	Creatinine sanguine	1	DR. AMALI

*Hôpital Universitaire International
Dr. BERTUL AZIZ
Médecin Chef de service des urgences
090063728*



090063728

Adresse : Route P3011 Bouskoura, Casablanca, Maroc INPE : 090063728 I.F : 40127291 CNSS : 9779309
Tél. : +212529091111/+212529092222 Fax: +212529060977/+212529060979 Ⓛ : www.hm6.ma

ANNEXE PHARMACIE

Nom patient : BENAISSE AHMED	N° Facture	4 609	2300230809
Produit	Quantité	Prix Unitair	Montant
CHLORURE DE SODIUM 0,9% 0,9%Po500 INJEC	1	13,10	13,10
LUNETTE A OXYGENE ADULTE	1	15,60	15,60
MASQUE NEBULISEUR ADULTE	1	14,28	14,28
PARACETAMOL NORMON 10 INJECTA (50)	1	15,02	15,02
PERFUSEUR A SERUM AVEC ROBINET	1	5,86	5,86
SERINGUE 10ML	1	1,56	1,56
VENTOLINE NEB 50MG/10 50MG/10ML Nébulis	1	6,13	6,13
Sous-Total médicaments			71,55
COMPRESSE NON TISSE 5X5 (5 PIECES)	1	0,72	0,72
ELECTRODE ECG ADULTE/ENFANT	6	1,05	6,30
INTRANULE G 18	1	2,37	2,37
INTRANULE G 20	1	2,37	2,37
Sous-Total consommable médical			11,76
Total pharmacie			83,31

A handwritten signature is written over a blue rectangular stamp. The stamp contains the text "INSTITUT DE FORMATION DE LA MÉDECINE HOSPITALIÈRE" and "INSTITUT DE FORMATION DE LA MÉDECINE HOSPITALIÈRE".



220109152607BE

BENAISSA AHMED

Admission du : mercredi 01 février 2023

Ordonnance

(01/02/2023,01/02/2023) CONSULTATION _SO_ [DR. BERTUL AZIZ]

Date Prescription	Libelle	Qte	Praticien
01/02/2023	Consultation exclusive d'urgentiste en dechocage	1	DR. AMIALI
01/02/2023	Electrocardiogramme (ECG) 12 derivations	1	DR. AMIALI
01/02/2023	Test Antigénique	1	DR. AMIALI



090063728

Nom du patient: BENAISSE AHMED
Type d'examen: Scanner thoracique
Médecin traitant:

Date: 01/02/2023
:

TDM THORACIQUE

Renseignements cliniques : Dyspnée

Technique : Acquisition hélicoïdale, sans injection de PC/IV.

Résultat :

- Quelques plages de verre dépoli sous pleurales, bilatérales prédominant au niveau basal bilatéral
- Il s'y associe des épaissements septaux et non septaux bilatéraux
- Atélectasie en bande basale à droite.
- Quelques bronchectasies de traction.
- Calcifications sou pleurales à gauche.
- Absence d'adénomégalie médiastinale.
- Respect des structures cardio-vasculaires du médiastin.
- Absence d'épanchement pleuro- péricardique.
- Absence de lésion osseuse suspecte.

À noter un aspect hétérogène de la thyroïde siège de quelques calcifications en son sein aspect à confronter aux données d'une échographie cervicale au bilan biologique.

Conclusion :

- ***Comparativement à l'examen du 17/5/2022 on note un aspect stable des lésions parenchymateuses en rapport avec un syndrome interstitiel.***

Bien à vous PR. Ass. BOUKNANI N
Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Bouskoura Casablanca
Tél. : +212 5 29 09 11 11 / +212 5 29 09 22 22 www.hm6.ma

HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

F A C T U R E

2300230809

N° : 4609 / 2023 du 01/02/2023

Nom patient	BENAISSA AHMED	Entrée	01/02/2023
	PAYANTS	Sortie	01/02/2023

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
Ionogramme (NA K CL RA PT CA)	1,00		120,00	120,00
Uree	1,00		36,00	36,00
Glycemie à jeûn	1,00		36,00	36,00
Transaminases(ASAT,ALAT)	1,00		120,00	120,00
Creatinine sanguine	1,00		36,00	36,00
Scanner thoracique	1,00		1 500,00	1 500,00
Consultation exclusive d'urgentiste en d	1,00		450,00	450,00
Electrocardiogramme (ECG) à 12 derivatio	1,00		100,00	100,00
Test Antigénique	1,00		190,00	190,00
NFS - Numeration formule sanguine + plaq	1,00		96,00	96,00
Proteine C reactive - CRP	1,00		120,00	120,00
Procalcitonine	1,00		480,00	480,00
		<i>Sous-Total</i>		3 284,00
PHARMACIE (en sus)	1,00		83,31	83,31
		<i>Sous-Total</i>		83,31
Total Clinique				3 367,31

Arrêtée la présente facture à la somme de :		
TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE-SEPT DIRHAMS TRENTÉ ET UN CENTIMES		
	Total	3 367,31



ATTESTATION DE DEPISTAGE COVID-19

Pour valoir à qui de droit,

DATE DE PRELEVEMENT :02/02/2023

Nom :BENAISSA

PRENOM : AHMED

IPP : 220109152607BE

est de dépistage rapide antigénique SARS Cov2 : NEGATIF

Ce test est un dépistage. Le test de diagnostic de référence est la RT-PCR.

Signature et Cachet

Identifiant du patient : 220109152607BE

Date de naissance : 01/04/1943

Sexe : M

Date de l'examen : 01/02/2023

rélevé le : 01/02/2023 à 21:30

édité le : 02/02/2023 à 09:25

BENAISSE AHMED

Dossier N° : 23020134

Docteur DR. BERTUL AZIZ NULL



98 mmol/L
(13/01/2022)

CHLORURES (Cl⁻)

(Sang, potentiométrie, ISE indirect,
Architect)

: 101 mmol/L 98 - 107

RÉSERVE ALCALINE

PROTEINES TOTALES
(Sang, spectrophotométrie d'absorption, Biuret,
Architect)

: 23.0 mmol/L 22 - 29 30.7 mmol/L
(13/01/2022)

: 62 g/L 64 - 83 59 g/L
(13/01/2022)

PROTEINES TOTALES(g/L)

: 89.0 mg/L 88 - 102

CALCIUM

(Sang, spectrophotométrie d'absorption,
Architect)

: 1.33 g/L 0.60 - 1.00

GLYCÉMIE A JEUN

(Sang, spectrophotométrie d'absorption,
hexokinase, Abbott)

"Consensus :
0.6 à 1 g/l : glycémie à jeun
1 g/l à 1.26 g/l : diminution de la tolérance au glucose
>1.26 g/l : Diabète (observé sur 2 prélèvements distincts)"

Le 02/02/2023 à 09:25
Signature
Pr. YAHYAoui ANASS

Laboratoire National de Référence
Dr Anass YAHYAoui
Médecin Biologiste



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI

Biochimie - Immunologie - Hématologie - Microbiologie

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

Identifiant du patient : 220109152607BE

Date de naissance : 01/04/1943

Sexe : M

Date de l'examen : 01/02/2023

Prélevé le : 01/02/2023 à 21:30

Édité le : 02/02/2023 à 09:25

BENAISSE AHMED

Dossier N° : 23020134

Docteur DR. BERTUL AZIZ NULL



BIOCHIMIE SANGUINE

PROTÉINE C RÉACTIVE

(Sang, spectrophotométrie d'absorption,
Architect)

: 69.6 mg/l < 5 67.0 mg/l
(17/01/2022)

Domaine de référence consensuel pour les adultes : < 5 mg/L (IFCC/CRM 470)

Domaines de référence 5-95 % chez les nouveau-nés et les enfants :

Nouveau-nés (0 à 3 sem.) : 0,1-4,1 mg/L

Enfants (2 mois à 15 ans) : 0,1-2,8 mg/L

L'important est le contrôle de l'évolution de la concentration en CRP au cours du processus pathologique aigu.

PROTÉINE C RÉACTIVE(mg/l)

: 0.44 g/L 0.17 - 0.49 0.45 g/L
(13/01/2022)

URÉE

(Sang, spectrophotométrie d'absorption, Abbott)

: 8.7 mg/L 6.7 - 11.7 9.2 mg/L
(13/01/2022)

CRÉATININE SANGUINE

(Sang, enzymologie, Abbott)

: 0.08 ng/ml

PROCALCITONINE

(Sang, technique immunoenzymatique)

<0.5 ng/ml	Infection systémique peu probable
0.5 - 2 ng/ml	Risque modéré d'évolution vers une infection systémique sévère
2 - 10 ng/ml	Risque élevé d'évolution vers une infection systémique sévère
>10 ng/ml	Probabilité élevée d'un sepsis sévère ou d'un choc septique

IONOGRAMME

SODIUM (Na⁺)

(Sang, potentiométrie, ISE indirect, Architect)

: 136 mmol/L 136 - 145 132 mmol/L
(13/01/2022)

POTASSIUM (K⁺)

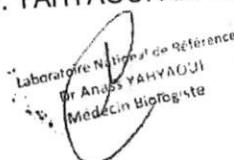
(Sang, potentiométrie, ISE indirect, Architect)

: 3.7 mmol/L 3.5 - 5.1 4.6 mmol/L
(13/01/2022)

Le 02/02/2023 à 09:25

Signature

Pr. YAHYAOUI ANASS



2 /

Hôpital Universitaire International Mohammed VI

Route P 3011, Bouskoura, Maroc.

Tél/Fax : +212 529058881

Identifiant du patient : 220109152607BE

Date de naissance : 01/04/1943

Sexe : M

Date de l'examen : 01/02/2023

Prélevé le : 01/02/2023 à 21:30

Édité le : 02/02/2023 à 09:25

BENAISSE AHMED

Dossier N° : 23020134

Docteur DR. BERTUL AZIZ NULL



NUMÉRATION FORMULE SANGUINE

(Sang total, Impédancemétrie, cytométrie de flux et photométrie, Sysmex XN)

Numération globulaire

Hématurie	:	4.45	$10^{12}/l$	4.08 - 5.6	4.49 $10^{12}/l$ (17/01/2022)
Hémoglobine	:	13.4	g/dl	12.9 - 16.7	13.4 g/dl (17/01/2022)
Hématocrite	:	39.6	%	38 - 49	39.2 % (17/01/2022)
VGM	:	89.0	fL	83 - 97	87.3 fL (17/01/2022)
CCMH	:	33.8	g/dl	32.3 - 36.1	34.2 g/dl (17/01/2022)
TCMH	:	30.1	pg	27.8 - 33.9	29.8 pg (17/01/2022)

Formule leucocytaire

Leucocytes	:	6.77	$10^3/mm^3$	3.8 - 10.0	10.99 $10^3/mm^3$ (17/01/2022)
P. Neutrophiles	:	85.0	%	5.8 $10^3/mm^3$ 1.6 - 5.9	89.8 % (17/01/2022)
P. Eosinophiles	:	0.4	%	0.03 $10^3/mm^3$ 0.03 - 0.50	0.5 % (17/01/2022)
P. Basophiles	:	0.4	%	0.03 $10^3/mm^3$ < 0.09	0.1 % (17/01/2022)
Lymphocytes	:	5.2	%	0.35 $10^3/mm^3$ 1.07 - 4.10	4.1 % (17/01/2022)
Monocytes	:	9.0	%	0.61 $10^3/mm^3$ 0.23 - 0.71	5.5 % (17/01/2022)

Numération plaquettaire

Plaquettes	:	186	$10^3/mm^3$	140 - 385	210 $10^3/mm^3$ (17/01/2022)
------------	---	-----	-------------	-----------	---------------------------------

Le 02/02/2023 à 09:25

Signature

Pr. YAHYAOUI ANASS

Laboratoire National de Référence
Dr Anass YAHYAOUI
Médecin Biologiste

14.



2300230809 / 220109152607BE
Prénom : AHMED
Nom : BENAISSE
DDN : 01/04/1943 E: 01/02/2023
Service : URGENCE (SO)

PAYANT
Sexe: M

01/02/2023 20:11:55

FC: 83 bpm
PR: 162 ms
QRS: 90 ms
QT/QTcH: 338/378 ms
QTcB: 398 ms
QTcF: 377 ms

Rv5-e/Sv1 : 0.98/0.64 mV
Sok-Lyon : 1.62 mV
Axe: 58/13/16 °

RAPPORT NON CONFIRMÉ

Commentaires :

